

que soit la composition des crèches et des râteliers, il faut que tous les moutons puissent y manger en même temps et aller facilement dans tous les points. On donnera plus d'étendue à la partie de la bergerie destinée aux brebis, afin que les agneaux ne soient pas foulés par leurs mères dans les mouvements. On aura une assez juste proportion, si on suppose huit pieds carrés pour la mère y compris son petit. La brebis sans agneau, et le mouton, ont assez de six pieds carrés; les béliers à larges cornes en exigent sept, et les agneaux au plus cinq.

Pour les pores la surface généralement demandée est de trente-six pieds carrés pour une truie avec portée; vingt sept pieds carrés pour un mâle; quatorze pieds carrés pour un cochon à l'engrais; neuf pieds carrés pour un cochon d'un an, sept à neuf pieds carrés pour un plus jeune cochon.

Il est nécessaire d'élever le plancher de la porcherie à deux pieds du sol, afin d'empêcher l'humidité toujours contraire à la santé des cochons. En élevant les planchers de 18 pouces à 2 pieds du sol, il n'y a pas de danger que les rats puissent y séjourner en permanence, car les chats pourront facilement les atteindre. Les planchers doivent être de deux pouces d'épaisseur et chaque planche séparée à trois quarts de pouce de distance, afin que l'urine puisse s'en échapper; ou bien encore on pourrait percer le plancher joint, en différents endroits, avec un tarière d'un pouce, pour obtenir le même but. On pourrait aussi entourer le bord des nuges avec du fer feuillard pour empêcher les cochons de ronger le bois.

La hauteur d'une porcherie ne doit pas être moindre que sept à huit pieds et celle des séparations de quatre pieds et demi à six pieds, suivant la race. Un renouvellement constant d'air et une grande propreté sont des conditions indispensables au succès quant à l'élevage, l'entretien et l'engraissement des pores.

Pour ce qui concerne le local destiné à mettre les grains en gerbes à l'abri, il est important que l'air puisse circuler dans toute la masse, sans cependant permettre à l'humidité de s'y introduire. Pour cela les granges doivent être élevées au-dessus du sol, afin que l'air puisse circuler librement au-dessous des bâtiments destinés à mettre les grains en gerbes.

*De la laiterie.*—On ne peut tirer un profit réel d'une laiterie, si l'on n'a pas d'abord préparé un endroit convenable pour y déposer et conserver le lait, et pour exécuter commodément les différentes opérations qu'elle comporte.

Il est nécessaire que l'endroit où l'on veut établir une laiterie soit frais en été et chaud en hiver, afin que la température y soit à peu près la même pendant tout le cours de l'année; il faut que ce lieu soit sec et susceptible d'être tenu toujours parfaitement propre. Comme il est souvent difficile de trouver dans l'intérieur de la maison un endroit qui remplisse toutes ces conditions, il devient nécessaire dans ce cas de construire une petite bâtisse spécialement adaptée à cette fin, et à laquelle on donne le nom de laiterie.

Il est presque impossible, pendant l'été, de tenir une laiterie toujours fraîche: c'est pour cela qu'elle doit, s'il est possible, être construite dans une situation sèche, près d'une petite rivière ou d'un ruisseau d'eau courante, si cela peut se rencontrer.

Le bâtiment de la laiterie doit, en outre, être placé de telle sorte qu'aucune eau stagnante ne séjourne aux alentours. Si le toit de la laiterie est exposé à recevoir la chaleur du soleil, il serait convenable de planter des arbres dans le voisinage de la laiterie afin de lui offrir un ombrage naturel.

Ce qu'il y a d'important à observer pour la construction d'une laiterie c'est qu'elle soit placée et construite de manière à ce que le lait soit maintenu à une température convenable, afin que le propriétaire de cette laiterie puisse être à même de faire exécuter toutes les opérations pour la fabrication du beurre avec le moins d'embarras et de dépense possible.

L'égalité constante de la température d'une laiterie est une chose très importante, car une variation dans l'atmosphère dérango les opérations et diminue la valeur des produits, soit en beurre ou en fromage. Par exemple, quand la chaleur est trop forte, le lait se coagule de suite, la crème ne peut monter, et elle tourne si promptement à l'aigre, qu'on n'en peut rien faire de bon. Si, au contraire le lait est exposé à une température froide, la crème montera lentement et difficilement; elle acquiert un goût amer et désagréable, et il est presque impossible de faire du beurre, et quand on vient à bout d'en obtenir, c'est en si petite quantité, il est si pâle, et, quoique dur, il est si peu lié, à si peu de consistance et si peu de goût, qu'on en trouvera un prix moindre que celui qu'on aurait tiré de crème montée à un degré convenable.

*Du capital en agriculture.*—Après avoir étudié les qualités nécessaires à un cultivateur, les différentes sortes des terres et les nombreuses améliorations à faire subir aux bâtiments de la ferme, étudions l'influence que peut exercer le capital en agriculture.

Le capital est l'ensemble des richesses qu'un travail intérieur a acquis et nous permet d'utiliser.

Le capital se divise en trois groupes.

1o. Le capital intellectuel, représentant le cultivateur et ses aides;

2o. Le capital foncier qui est la terre et ses dépendances;

3o. Le capital d'exploitation, comprenant tout ce qui est nécessaire pour mettre la terre en état de culture. Ce capital comprend d'abord tous les instruments et tous les animaux de la ferme, fourrages, engrais, etc.

On comprend facilement que sans capital intellectuel et sans capital foncier, il est impossible de cultiver. Mais beaucoup de cultivateurs prétendent que l'on peut réussir sans capital d'exploitation, pourvu, disent ils, que l'on ait assez de nourriture pour son personnel et ses bestiaux, et des produits à vendre.

Malheureusement on restreint trop ce capital. Les années ne sont pas toujours bonnes en agriculture; dans les années défavorables les produits laissent à désirer sous le rapport du rendement et de la qualité. Il arrive souvent qu'un cultivateur qui entreprend une culture avec des moyens trop restreints, est obligé d'abandonner son exploitation et même de sacrifier ses propriétés, après quelques années d'un travail stérile et épuisant. Tel a été le cas à l'égard de cultivateurs qui avaient de l'ordre, de l'économie, de l'activité et du savoir; mais ils débutaient dans des années défavorables, et ils se trouvaient dans la position